

AGRICULTEURS PROFESSIONNELS ASSOCIATIONS



VOS TARIFS AU QUOTIDIEN 2026

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} mars 2026

Tarifs en euros Hors Taxes ou Net de T.V.A.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



CHARENTE-PÉRIGORD

SOMMAIRE

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros	02
Offres groupées de services	03
Banque à distance	05
Moyens et opérations de paiement	06
Effets de commerce	12
Irrégularités et incidents	12
Financements bancaires	13
Opérations à l'international	15
Épargne et placements financiers	17
Assurances et prévoyance collectives	20
Successions	22
Autres services	23
Dates de valeur	23
Résoudre un litige	24

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros

Ouverture, clôture

Ouverture de compte courant	GRATUIT
Services bancaires de base ¹ : fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité / Transfert de compte	GRATUIT
Clôture de compte	GRATUIT

Gestion du compte

Frais de tenue de compte	19,00 € / mois
Frais de tenue de compte SCI Familiale	2,50 € / mois
Frais de tenue de compte Association	2,50 € / mois
Commission de mouvement débit	0,12 % / mois minimum 12,50 €
Actualisation des documents comptables obligatoires ²	53,00 € / an

- 1 Les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5-1 du CMF comprenant l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de la caisse, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, deux formules de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.
- 2 Frais prélevés annuellement sur le compte d'un client détenteur d'un crédit professionnel au Crédit Agricole Charente-Périgord, dont les documents comptables ne sont pas fournis au-delà d'un délai de 18 mois. En cas d'absence, le caractère obligatoire de ces documents génère plusieurs rappels et une gestion particulière du dossier client.

Mise en place d'une procuration	GRATUIT
Frais de recherche de documents ¹	
- Simple	15,00 € / recherche
- Complexe ou supérieur à 13 mois	sur devis
Frais pour attestation pour arrêté comptable / commissaire aux comptes	125 € / attestation
Attestation d'avoirs	43,60 € / attestation
Rédition de documents liés à la gestion et au suivi des comptes ²	7,90 € / document
Attestation juridique ou fiscale	21,00 € / attestation
Attestation diverse	21,00 € / attestation
Frais d'édition échelle d'intérêts	7,70 € / mois
Frais de gestion de compte inactif ³	
Selon l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier	30,00 € maximum / an
Relevé annuel des frais bancaires ¹	GRATUIT

Relevés de compte

	Papier	Électronique
Mensuel	GRATUIT	GRATUIT
Supplémentaire ⁴	2,10 € / relevé	GRATUIT
Tous les jours ouvrés	25,50 € / mois	GRATUIT

Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Compte à Composer Pro et Agri⁵ : votre gestion au quotidien

Les services inclus dans le Compte à Composer sont indiqués par le logo CAC

SOCLE

Frais de tenue de compte actif
Consultation et gestion de vos comptes en ligne (CAEL ACTION PRO)
Consultation et gestion de vos comptes sur SmartPhone (Ma Banque Pro)
E-relevé et relevé de compte (bimensuel)
Solde journalier par mail ou sms
Frais d'envoi de chéquier en pli simple
Mise en place illimitée des prélèvements
Information de mise à disposition de vos moyens de paiement par mail ou SMS
Chèques crédités en jour de remise
Effets crédités à la date de l'échéance
Commission de mouvement débit

- 1 Disposition non applicable aux personnes morales (hors associations).
- 2 Pour toute demande de document ou de recherche dont le coût total est supérieur à 50 €, un devis préalable pourra être proposé, sur demande.
- 3 Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.
- 4 Envoi sous réserve d'un minimum d'une opération.
- 5 Les produits composant les Comptes à Composer Professionnels / Agriculteurs peuvent être vendus séparément. Soumis à la TVA en vigueur. Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation à la date anniversaire du contrat.

Assurance de vos moyens de paiement
(SécuriCOMPTE Pro Plus / SécuriCOMPTE Agri Plus)¹

Commission du plus fort découvert

Accès à Pleinchamp Pro²

COTISATION SELON LES FLUX ANNUELS³

De 0 à moins de 75 000 €	De 75 000 € à moins de 300 000 €	De 300 000 € à moins de 750 000 €	De 750 000 € à moins de 3 000 000 €
19,00 € / mois	34,00 € / mois	49,00 € / mois	59,00 € / mois
Supérieur à 3 000 000 €			Nous consulter

Les offres complémentaires

SécuriHELP Pro 1,00 € / mois

SécuriHELP Agri 1,00 € / mois

Prix avant réduction de 50 % si détention d'un Compte à Composer.

Offre EKO PRO⁴

Frais de tenue de compte actif	8,00 € / MOIS
Commission de mouvement de 10K € par trimestre civil (facturation de 0,10 % au delà avec un minimum de 12,50 € mensuel)	
E-relevé ou relevé de compte (mensuel)	
Consultation et gestion de vos comptes en ligne (CAEL Vision PLUS PRO)	
Consultation et gestion de vos comptes sur Smartphone (Ma Banque)	
Carte «Mastercard Eko Pro» à autorisation systématique et à débit immédiat	

Convention Professions Libérales de Santé (Hors pharmacies et labos)

SOCLE Produits & Services PRO + PRIVÉ PREMIUM 33,00 € / mois

SOCLE Produits & Services PRO + PRIVÉ PRESTIGE 50,00 € / mois

Option Associé (1 offre Premium) + 12,00 € / associé / mois

Option Structure Non Exploitante + 12,00 € pour les structures / mois

Convention Associations

Offre « L'Essentiel » 5,50 € / mois

(Frais de tenue de compte + CAEL ACTION PRO + Gamme « envol » de YAPLA)

Autres offres groupées de services⁵ [arrêt de la commercialisation](#)

Compte-Services Professionnel à partir de 25,00 € / mois

Compte-Services Agriculteur 21,65 € / mois

1 Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.

2 Pleinchamp Pro regroupe des services proposés par la SAS Pleinchamp, société par action simplifiée au capital de 3.290.100 euros, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 432 556 900, ayant son siège social 12 place des États-Unis, 92127 Montrouge Cedex. Service réservé aux Agriculteurs.

3 Flux annuels calculés à date anniversaire du contrat et révisés annuellement selon les conditions contractuelles

4 Les produits composant les Comptes Services Pro / Agri peuvent être vendus séparément. Les Comptes Services Pro / Agri ne sont plus commercialisés. Soumis à la TVA en vigueur.

5 Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.

Banque à distance

Téléphone avec Filvert service vocal (consultation des comptes)

Abonnement Service FILVERT : 05 45 20 45 00 APPEL NON SURTAXÉ

Services d'alertes par SMS

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation de compte et/ou mini relevé de compte

Alerte mini relevé à jour fixe **1,85 € / forfait / mois**

Alerte temps réel de gestion **0,79 € / alerte**

Alerte achat à distance **0,79 € / alerte**

Alerte solde disponible (hebdomadaire) **0,32 € / alerte**

Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur **0,79 € / alerte**

Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement **0,32 €**

Alerte solde journalier **0,32 € / alerte**

Alerte solde débiteur et opération rejetable **GRATUIT**

Gestion du compte à distance par Internet - Crédit Agricole En Ligne (CAEL) : abonnement mensuel²

CAEL VISION PRO (consultation des comptes, virements internes au périmètre professionnel) **GRATUIT**

CAEL VISION PLUS PRO (CAEL VISION PRO avec virements externes au périmètre professionnel) **6,60 € / mois**

CAEL ACTION PRO (CAEL VISION PLUS PRO avec gestion des effets et ordres boursiers) **6,90 € / mois**

Invest Store Integral, moins de 12 ordres par an **99,30 € / an**

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

- Le site Internet credit-agricole.fr/ca-charente-perigord
- L'application mobile Ma Banque - téléchargement et accès gratuit¹

Certificat électronique

- Certificat Prémium Ma signature EDI² **4,60 € / mois**

- Swift 3SKEY (Achat Token - contrat de 3 ans) **106,00 € / Token**

Services d'échanges de données informatisées

1 - EdiWeb³

Droit d'accès mise à disposition du relevé journalier d'opération, transmission et validation de fichier d'ordre **27,80 € / mois**

2 - EBICS T et TS

Forfait mensuel EBICS (transmission et validation de fichiers d'ordres, relevés d'opérations)

- EBICS T **52,50 € / mois**

- EBICS TS **52,50 € / mois**

- ¹ Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet, application compatible avec Iphone et Android.
- ² Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Signature EDI, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite l'ouverture d'un compte professionnel dans une Caisse régionale, un abonnement EdiWeb et la détention d'un certificat « Prémium » obtenu dans le cadre de la souscription au contrat certificat signature premium.
- ³ Coût de la transmission hors coût de traitement de l'opération.

3 - Autres

Abonnement mandataire judiciaire	
- EBICS / EBICS certifié	30,00 € / mois
- EdiWeb / EdiWeb certifié	27,80 € / mois
Abonnement expert comptable (EBICS / EdiWeb)	
- De 1 à 10 comptes	11,00 € / mois
- De 11 à 50 comptes	26,75 € / mois
- Plus de 50 comptes	66,60 € / mois
Abonnement offre pharmacien (EBICS / EdiWeb)	23,60 € / mois
Frais par remise, confirmation par fax et/ou e-mail	20,00 € / fichier reçu

Moyens et opérations de paiement

Espèces

Retrait d'espèces en agence du Crédit Agricole Charente-Périgord sans émission de chèque	GRATUIT
- Par carte bancaire ou carte de retrait	
Retrait d'espèces de dépannage ¹	
- Par carte minute	3,50 €
- Mise à disposition de fonds dans une agence d'autres Caisses régionales du Crédit Agricole	37,00 €
Versement d'espèces	
- Au-delà de 10 par mois	3,00 € / versement
Bordereau de versement d'espèces erroné	3,00 € à partir du premier versement
Échange de monnaie au Distributeur de Rouleau de Monnaie	GRATUIT
- Commande de monnaie en agence	5,00 €
Versement espèces de moins de 5 €	3,00 €

Chèques

Retrait de chéquier en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier à domicile :	
- Pli simple	1,90 €
- Pli recommandé AR	10,35 €
Carnet de remises	GRATUIT
Remise de chèques	GRATUIT
Frais d'émission de chèque de banque ²	18,00 €
Frais de traitement spécifique	
- Bordereau de remise de chèque(s) mal renseigné	18,00 €
Frais de recherche et copie de chèque émis ou reçu	
- Demande	17,95 € / chèque
Frais d'opposition sur chèque émis	17,50 € / chèque ou chéquier

- 1 Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Charente-Périgord ou dans une agence d'une autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.
- 2 Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte.

Divers

Frais de location de coffre-fort

Petit	Moyen	Grand	Très grand	Temporaire
91,50 € / an	104,00 € / an	165,00 € / an	329,00 € / an	16,50 € / mois

Cash management

Solution de gestion et d'optimisation des flux :

- Abonnement	17,50 € / mois
- Mise en place convention	55,50 €
- Mise à jour convention	37,00 €

Monétique

Les cartes bancaires

Pour toute souscription à partir d'une 2^{ème} carte de paiement (hors AS) sur un même compte, réduction de 25 % sur la cotisation de la carte la moins chère, applicable dès l'année de souscription.

Carte « Professionnel Mastercard » à autorisation systématique et à débit immédiat	40,00 € / an
---	--------------

Carte « Business Mastercard »	
- à débit immédiat	63,00 € / an
- à débit différé	63,00 € / an

Carte « Business Executive »	
- à débit immédiat	148,00 € / an
- à débit différé	148,00 € / an

Frais de mise à disposition de la carte	
- à domicile par pli simple	GRATUIT
- à domicile par pli recommandé AR	10,00 €

Modification du plafond de la carte	GRATUIT
-------------------------------------	---------

Rédition du code confidentiel	10,30 €
-------------------------------	---------

Commande de carte en urgence	18,00 €
------------------------------	---------

Refabrication de carte	12,90 €
------------------------	---------

Non restitution de carte en opposition pour usage abusif	242,80 €
--	----------

Frais de recherche paiement carte	15,00 € / recherche
-----------------------------------	---------------------

Opposition de la carte

Frais de mise en opposition de la carte	GRATUIT
- par la banque	
- par le titulaire	
- par l'entreprise	

Pour toutes oppositions carte et chéquier

- Assistance Paiement mobile & wero
- Augmentation de plafond carte < 2 mois
- Cash de dépannage
- Assistance Assurance/ Cartes de remplacement

Contactez SOS Cartes au 09 69 39 92 91

En cas de fraude, contacter l'assistance Fraude de la Caisse régionale :

- au 05 45 20 45 62
- ou par mail : SAV.Securipass.et.fraude@ca-charente-perigord.fr

Retrait d'espèces par carte aux Distributeurs Automatiques de Billets

Retrait¹ dans les pays de l'Espace Economique Européen² ou en zone euro³

- Crédit Agricole
- Autres banques, commission sur opérations effectuées avec :

- « BusinessCard AS »
- « MasterCard Société »
- « Visa Société »

- Autres cartes « BusinessCard »

- « Gold MasterCard Société »
- « Visa 1^{er} Société »

GRATUIT

1,00 € / retrait

à partir du 3^{ème} retrait dans le mois

GRATUIT

Retrait⁴ dans les pays de l'Espace Économique Européen² hors zone euro³ ou dans les pays hors Espace Économique Européen

Frais fixes

3,80 € / retrait

+ Frais proportionnels au montant de l'opération

2,42 %

+ Frais de change éventuels

Païement par carte

Païement⁵ en euro dans les pays de l'Espace Économique Européen² ou en zone euro³

GRATUIT

Païement⁵ en devise dans les pays de l'Espace Économique Européen² hors zone euro³ ou dans les pays hors Espace Économique Européen : commission sur opérations effectuées avec

- « Businesscard Executive Mastercard »
- « Businesscard Mastercard »
- autres cartes

0,38 € / opération

+ 2,42 % Frais proportionnels au montant du païement

+ Frais de change éventuels

Acceptation des païements par carte en euro

Commission sur encaissement carte

Nous consulter

Équipements en proximité

Up2pay Mobile⁶
souscrit avant le
03/07/2023

Location du lecteur : **15,00 € / mois,**
Commissions : **nous consulter**

1 Retrait en euro ou équivalent en devise suédoise ou en leu roumain dans l'Espace Économique Européen

2 L'Espace Économique Européen couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que 3 des 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège), et Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère.

3 La zone EURO couvre 19 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Martin partie française, Açores, Îles Canaries, Madère, Andorre et Vatican. Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

4 Et dans l'Espace Économique Européen avec une autre devise que euro, devise suédoise, leu roumain.

5 Païement par carte en euro ou équivalent en devises suédoises ou en leu roumain, dans l'Espace Économique Européen

6 Up2pay Mobile fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre smartphone ou votre tablette, connectée en Bluetooth à un lecteur de cartes bancaires. Up2pay Mobile est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation en païement de proximité avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Up2pay Mobile avec AVEM*.

Up2pay Mobile ¹ souscrit à compter du 03/07/2023	Offre avec lecteur : 29,00 € avec possibilité d'abonnement 15,50 € / mois Offre sans lecteur : 10,00 € de mise en service avec possibilité d'abonnement : 15,50 € / mois Offre couplée : 39,00 € de mise en service avec possibilité d'abonnement : 15,50 € / mois Commission : nous consulter
Up2pay digitale ²	Location à partir de 99,00 € / mois (matériel et abonnement), commission : nous consulter
Up2pay Restaurant ³	Offre sans abonnement, sans engagement Commission : nous consulter Offre avec abonnement : 39 € / mois , sans engagement Commission : nous consulter
TPE Fixe	Location à partir de 24,00 € / mois
TPE portable	Location à partir de 29,50 € / mois
TPE GPRS	Location à partir de 39,00 € / mois
Frais divers TPE	Nous consulter
Recyclage ticket TPE	0,39 € / ticket
Facturation carte INIT	12,20 €

Up2pay E-transactions

Les services E-transactions ⁴ (option du contrat d'acceptation)	Abonnement à partir de 17,00 € / mois
Frais par transaction	0,12 €

1 Up2pay Mobile fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre smartphone ou votre tablette, connectée en Bluetooth à un lecteur de cartes bancaires. Up2pay Mobile est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Up2pay Mobile avec AVEM*.

2 Up2pay Caisse digitale est une application pré téléchargée sur un matériel de caisse complet. Pour l'utiliser, vous devez souscrire au préalable un abonnement mensuel à l'offre Up2pay Caisse digitale et à une connexion Internet. Up2pay Caisse digitale est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, réservée aux professionnels immatriculés en France, sous réserve d'acceptation de votre dossier. L'offre Up2pay Caisse digitale nécessite la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation de paiement de proximité avec votre Caisse régionale pour la gestion des transactions bancaires avec choix de l'option « Up2pay Caisse digitale », ainsi que la signature d'un contrat de fourniture et prestation pour l'équipement en matériel et les prestations liées à Up2pay Caisse digitale avec AVEM*.

3 Up2pay Restaurant est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, qui nécessite la signature préalable d'une convention de compte, d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité et d'un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé – version Up2pay Par Lien avec votre Caisse régionale, d'un contrat de location et de maintenance d'équipement électronique avec votre Caisse régionale ou AVEM*.

4 L'option « Services E-transactions » intègre un service technique d'acceptation des paiements par cartes portant une ou plusieurs des marques suivantes : CB, VISA et MasterCard ainsi que la solution de paiement Paylib. L'utilisation de PayPal ou des autres solutions de paiement nécessite l'ouverture directe d'un compte auprès de fournisseurs de la solution de paiement souhaitée, en indiquant votre compte bancaire Crédit Agricole comme compte créditeur E-transactions ce qui permet d'intégrer ces moyens de paiement à votre page de paiement et de les retrouver dans le back office Vision E-transactions.

*AVEM, société du Groupe AVEM, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 7.680.270,00 Euros, dont le siège social est situé 14 rue Louis Blériot - CS 10038 - 35172 BRUZ CEDEX, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 330 447 236

Up2pay par lien

Envoi de liens de paiement sécurisés par e-mail ou SMS

- Offre Access sans abonnement **GRATUIT**
- Offre Standard **10,00 € / mois + 0,40 € / lien**
- Frais de mise en service **50,00 €**

Offre e-commerce de CAWL¹

- Offre sans abonnement, sans engagement (commission : nous consulter)
- Offre avec abonnement : **29,00 € / mois**, sans engagement (commission : nous consulter)
- Frais par transaction : **0,20 €**

Relevés

Envoi	Relevé mensuel détaillé (selon réglementation IFR*) 6,05 € / mois
Envoi	Relevé annuel adhérents GRATUIT

* IFR : Interchange Fee Regulation règlement européen

Prélèvements SEPA² (SDD)³ émis

Demande d'un Identifiant Créancier SEPA (ICS)
auprès de la Banque de France **70,00 € / demande**

Pack prélèvement SEPA transmission des remises,
crédit en compte, reporting des impayés, relevé de
compte télématique, avec des détails de mise en
recouvrement raccourcis et un compte crédité à
l'échéance du prélèvement. **18,00 € / mois**

Prélèvements³ SEPA télétransmis à l'encaissement⁴

- par fichier transmis **GRATUIT**
- traitement à l'unité
 - par prélèvement SDD Core⁵ **0,37 €**
 - par prélèvement SDD B to B **0,45 €**

Traitement des rejets : **13,80 € / impayé**

- impayé SEPA à la charge du remettant
- rejet technique
- représentation automatique des impayés prélèvements CORE

SECURIBAN

- Frais mise en service **31,00 €**
- Demande de vérification **0,72 €**

Prélèvements SEPA² (SDD) reçus

Enregistrement d'une autorisation de prélèvement
SEPA B to B **11,20 €**

■ Opposition sur SDD **GRATUIT**

1 Offre e-commerce de CAWL : Offre soumise à conditions générales et tarifaires, réservée aux professionnels immatriculés en France. L'Offre e-commerce de CAWL nécessite de détenir une convention de compte Crédit Agricole et de signer un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé par cartes avec l'option Offre e-commerce de CAWL. CAWL - Société anonyme, située à Tour Voltaire, 1 place des degrés, CS 81 162, 92059 Paris La Défense Cedex, France, immatriculée au Registre du Commerce de Nanterre sous le numéro 954 023 826

2 Pays de la zone SEPA : Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovenie. / Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède. / Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse. / Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin. / Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre. / Royaume-Uni

3 Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euro entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.

4 Si Transmission Internet EdiWeb, EBICS T ou EBICS TS.

5 Échéance moins 1 jour ouvré.

Virements SEPA (SCT) émis¹

Virement libellé en euro non urgent émis vers un pays de l'Espace Économique Européen² soumis au règlement CE n° 924/2009 et Monaco (zone SEPA sauf Suisse)^{1 3}

Virements en €	Occasionnel papier	Occasionnel ⁴ télétransmis ⁵	Permanent
Remise / Reception de fichier			
Traitement à l'unité ⁶			
- au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
- au sein du groupe Crédit Agricole*	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
- hors groupe Crédit Agricole	6,00 €	Internet : Gratuit Ebics, EDIWEB, PESIT : 0,27 €	1,95 €
- Vers Royaume-Uni, Monaco, Saint Marin, Jersey, Guernesey, Ile de Man	0,11 % du montant de l'opération, minimum 22,00 €	Internet : Gratuit Ebics, EDIWEB, PESIT : 0,11 % du montant de l'opération, minimum 22,00 €	1,95 €

* dans toutes les Caisses régionales du Crédit Agricole

Virements en € E.E.E. hors zone SEPA	Occasionnel Papier	Occasionnel ⁴ télétransmis ⁵	Permanent
Remise	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Traitement à l'unité ⁶	0,11 % minimum 22,00 €	0,11 % minimum 22,00 €	0,11 % minimum 22,00 €

- 1 Pays de la zone SEPA : Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie. / Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède. / Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse. / Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin. - Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre. / Royaume-Uni.
- 2 L'Espace Économique Européen couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que 3 des 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège) et Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère.
- 3 La Suisse n'étant ni membre de l'Espace Économique Européen ni soumis au règlement CE n° 924/2009, le tarif appliqué est celui des virements internationaux.
- 4 Si Transmission Internet EdiWeb, EBICS T ou EBICS TS.
- 5 Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne – CAEL.
- 6 Frais prélevés à chaque virement.

Virement Instantané SEPA	
- Frais par virement occasionnel en agence	6,00 €
- Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale (le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet credit-agricole.fr/ca-charente-perigord)	GRATUIT
- Frais par virement télétransmis	0,27 €
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	16,50 €
Virement SEPA Spécial Orienté Trésorerie (VSOT)	
- papier	16,50 €
- télétransmis EBICS / EdiWeb ¹	6,10 €
Facture Acceptée à Échéance (FAE)	
- papier	1,75 € / envoi
- Internet	0,10 € / envoi
Frais de mise en place d'un virement permanent, en agence	GRATUIT
Ajout d'IBAN français dans le CAEL (par la Caisse régionale à la demande du client)	4,60 €
SECURIBAN	
- Frais mise en service	31,00 €
- Demande de vérification	0,72 €

Effets de commerce

Effets à l'encaissement

Support papier	
- traitement par remise d'effet	GRATUIT
- présentation à l'acceptation, par effet	13,30 €
Télétransmission	
- traitement par remise d'effet	GRATUIT
- présentation à l'acceptation, par effet	0,47 €
Par Crédit Agricole En Ligne Action	
- traitement par remise d'effet	GRATUIT
- présentation à l'acceptation, par effet	GRATUIT
Prorogation, réclamation, avis de sort	21,30 €
Changement de domiciliation	GRATUIT

Effets au paiement

Commission d'incident : par effet	21,30 €
Retour original	21,30 €
Opposition	21,30 € / an

Irrégularités et incidents

Incidents de fonctionnement sur compte

Commission d'intervention ²	
- par opération	9,00 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	GRATUIT
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté (maximum 1 par jour et par titulaire)	15,00 €
Frais d'enregistrement d'Interdiction Bancaire (IB) initié par une autre banque	30,00 €
Frais de gestion en cas d'IB sur une autre banque	30,00 € / mois

1 Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne – CAEL.

2 Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (comprenant les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non paiement et la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France), par chèque impayé¹

- d'un montant < ou = 50 € **30,00 € / chèque**
- d'un montant > 50 € **50,00 € / chèque**

Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en infraction avec son Interdiction Bancaire (IB) **30,00 €**

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques **30,00 €**

Déblocage de fonds sur un chèque de plus d'un an **GRATUIT**

Chèque revenant impayé pour motif autre que sans provision **GRATUIT**

Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur **17,50 €**

Frais d'opposition sur prélèvement par l'émetteur **GRATUIT**

Frais de rejet de prélèvement faute de provision (commission d'intervention incluse), par prélèvement²

- d'un montant < ou = 20 € **Montant du paiement**
- d'un montant > 20 € **20,00 €**

Frais de rejet de prélèvement pour motif autre que faute de provision **GRATUIT**

Frais de rejet de virement faute de provision **GRATUIT**

Frais de rejet d'effet au paiement **21,30 €**

Ouverture de dossier pour traitement : saisie attribution ou conservatoire reçue, saisie administrative à tiers détenteur³ **10% du montant dû au Trésor Public maximum 94,00 €**

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse) **16,50 €**

Financements bancaires⁴

Le « glossaire FBF des produits de financements bancaires court terme et de leurs principales composantes tarifaires » est disponible sur le site Internet du Crédit Agricole Charente-Périgord.

Découvert autorisé

Frais de dossier **Nous consulter**

Intérêts débiteurs⁵ **Nous consulter**

Commission du plus fort découvert **0,10 % / mois**

Commission d'engagement **0,50 % du montant (minimum 44,00 €)**

Frais de réexamen annuel par financement de trésorerie à durée indéterminée **0,10 % du montant (minimum 77,00 €)**

Ouverture de Crédit en compte courant Forfaitisée

1 500 € **6,00 € / mois**

5 000 € **9,00 € / mois**

- 1 Gratuité en cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours suite à la première présentation.
- 2 En cas de nouveau rejet du même ordre de paiement, et sur justification par tous moyens, la commission d'intervention et les frais de rejet liés à cette nouvelle présentation sont remboursés intégralement sur demande écrite du client.
- 3 Dans la limite de 10 % du montant de l'acte pour les oppositions administratives.
- 4 Le TRCAM (taux de référence du Crédit Agricole) est révisé chaque trimestre selon la formule suivante : TRCAM = 70 % TMCT + 3,79 % ou TMCT = (50 % EURIBOR 3 mois + 10 % taux des appels d'offre de la BCE + 10 % taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30 % taux des OAT 2 ans). TMCT : Taux Moyen Court Terme - BCE : Banque Centrale Européenne - OAT : Obligation Assimilable du Trésor.
- 5 Intérêts débiteurs : le compte est débité des intérêts à raison d'un solde débiteur en date de valeur du compte pendant un ou plusieurs jours.

Escompte occasionnel

Frais de dossier	Voir paragraphe « Découvert Autorisé »
------------------	--

Intérêts	Nous consulter
----------	--------------------------------

Lignes de trésorerie

- Effets et Billets de trésorerie

- Effets commerciaux escompte direct

Frais de dossier	Nous consulter
------------------	--------------------------------

Intérêts	Nous consulter
----------	--------------------------------

Frais de réexamen annuel par financement de trésorerie à durée indéterminée	0,10 % du montant (minimum 77,00 €)
---	-------------------------------------

Crédit court terme

Frais de dossier	Nous consulter
------------------	--------------------------------

Intérêts	Nous consulter
----------	--------------------------------

Prêt à moyen terme

Frais de dossier	Nous consulter
------------------	--------------------------------

Agilor

Frais de dossier	Nous consulter
------------------	--------------------------------

Caution bancaire

Frais de dossier	Voir paragraphe « Découvert Autorisé »
------------------	--

Commission sur caution	minimum 2% - maximum 3%
------------------------	-------------------------

Frais de réexamen annuel par ligne de caution à durée indéterminée	0,10 % du montant (minimum 77,00 €)
--	-------------------------------------

Frais d'acte	35,00 €
--------------	---------

Modification prêt

Date d'échéance, compte payeur	à partir de 21,00 €
--------------------------------	---------------------

Durée, Périodicité	à partir de 155,00 €
--------------------	----------------------

Taux	à partir de 310,00 €
------	----------------------

Durée du différé	à partir de 73,00 €
------------------	---------------------

Pause d'échéances non contractuelle	à partir de 83,00 €
-------------------------------------	---------------------

Délai	à partir de 52,00 €
-------	---------------------

Mainlevées totales ou partielles

Cautionnement solidaire	27,00 € / prêt
-------------------------	----------------

Hypothèque / Clause d'inaliénabilité	160,00 €
--------------------------------------	----------

Nantissement assurance / Titre externe	119,00 € / prêt
--	-----------------

Nantissement Fonds de commerce / Matériel	258,00 €
---	----------

Warrant, Gage	85,00 € / prêt
---------------	----------------

Cautionnement bancaire	27,00 € / prêt
------------------------	----------------

Garantie « autres »	Nous consulter
---------------------	--------------------------------

Divers

Attestation (dont CAF, MSA, fiscale)	21,00 € / prêt
--------------------------------------	----------------

Lettre d'information annuelle des cautions	GRATUIT
--	---------

Réédition de tableau d'amortissement	21,00 € / prêt
--------------------------------------	----------------

Prorogation de mise à disposition	50,00 €
-----------------------------------	---------

Annulation / Suppression de prêts signés	82,00 €
Décompte de remboursement de crédit :	
Offres émises avant le 01/07/2016	21,00 € / prêt
Offres émises à compter du 01/07/2016	GRATUIT
Décompte de remboursement de crédit consommation	21,00 € / prêt
Frais Recherche / Analyse	57,00 € / Heure

Contrat

Modification simple du contrat avec ou sans avenant (désolidarisation simple, mutation,...)	210,00 €
Modification complexe par avenant	À partir de 320,00 €
Réaménagement de prêt	Nous consulter

Cession de créance

Non notifiée	51,50 €
Notifiée	206,00 €

Opérations à l'international

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse régionale. Nos conseillers régionaux du service « Affaires Internationales » sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons vous proposer.

Pour les opérations en devises, la commission de change est en sus.

Règlements et opérations en provenance de l'étranger

Réception d'un virement

SEPA en euros	
- En provenance de Royaume-Uni, Monaco, Saint Marin, Jersey, Guernesey, Ile de Man	16,45 €
- En provenance d'autres zones SEPA	GRATUIT
Non SEPA ou en devises quelque soit la zone	17,60 €

Encaissement chèque

Encaissement chèque sauf bonne fin	0,110 % (minimum 27,90 € - maximum 134,60 €)
Encaissement chèque crédit après encaissement	0,110 % (minimum 67,30 € - maximum 140,80 €) + frais éventuels des banques intermédiaires
Encaissement effet, crédit après après encaissement	0,110 % (minimum 27,90 € - maximum 134,60 €) + frais éventuels des banques intermédiaires

Remise documentaire

Remise documentaire export	0,24 % (minimum 53,30 € - maximum 543,00 €) + frais éventuels des banques intermédiaires
----------------------------	--

Crédit documentaire et lettre de crédit stand by à l'export

Commission de notification (minimum 136,60 €)	0,12 %
Commission de modification	121,10 €
Examen ou levée de documents (minimum 212,20 €)	0,160 %

Garantie et caution à l'export

Notification	88,00 €
Mise en jeu	101,40 €

Règlements et opérations émis vers l'étranger

Émission d'un virement

SEPA en euro	Se référer page 11
Non SEPA ou en devises quelque soit la zone (minimum 23,80 €)	0,110 %
Frais de correction sur transfert international	21,70 €

Paieement import

- Chèque (minimum 67,30 € - maximum 190,40 €)	0,110 %
- Effet (minimum 67,30 € - maximum 190,40 €)	0,110 %

Remise documentaire import

Remise documentaire import (minimum 69,90 € - maximum 525,00 €)	0,24 %
--	--------

Retrait et paiement par carte

Se reporter au paragraphe Moyens et opérations de paiement, p.8

Crédit documentaire et lettre de crédit stand by à l'import

Frais de dossier	98,30 €
Commission d'engagement, par trimestre indivisible (minimum 133,50 €)	0,29 %
Commission d'acceptation ou de paiement différé, par mois indivisible (minimum 109,70 €)	0,090 %
Commission de modification	121,10 €
Commission de paiement ou d'utilisation (minimum 131,40 €)	0,140 %

Garantie et caution à l'import

Caution, aval, garantie, par trimestre indivisible (minimum 138,70 €) + frais d'établissement de l'acte (minimum 162,50 €)	0,51 % + Frais variables
Avenant simple	94,20 €
Mise en jeu	171,80 €

Change

Commission de change (non soumise à T.V.A.) (minimum 19,70 €)	0,065 %
Terme fixe / Flexigain : frais de dossier	76,60 €
Options / Flexiterme : frais de dossier	136,60 €

Compte en devises

Ouverture	103,50 €
Tenue de compte	7,80 € / mois

Service de délégation à l'étranger

Informations et conseils	Nous consulter
--------------------------	--------------------------------

Autres services d'accompagnement à l'international

Frais de recherche simple / complexe	26,90 € / 51,20 €
Frais de port	Tarif prestataire
Prorogation, impayé, acceptation, avis de sort, autres divers	144,00 €
Frais de réparation et enrichissement des instructions reçues	16,00 €
Avances en devises, frais de dossier	46,60 €
Frais OUR	29,90 €

Épargne et placements financiers

Épargne disponible

Service Actilibre

- Service automatisé de versements des Excédents de trésorerie (TANDEM PRO / AGRI) **19,75 € / mois**
- Ecopage retour (sous conditions) **19,75 € / mois**

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titres	GRATUIT
Transfert vers une autre banque que Crédit Agricole	
• Compte-titres	136,00 € forfait + 15,00 € / ligne cotée + 50,00 € / ligne non cotée
Service de calcul des plus-values	1,00 € / alerte
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	16,30 €
Ordre annulé, non exécuté	GRATUIT
Frais sur titre non coté (Intégration, achat-vente et autres mouvements) et produits structurés	1,27 % / opération Maximum 1 000,00 €
Conversion titres en nominatifs ou au porteur	21,00 €

Les ordres de bourse (prix TTC)

ACTIONS / OBLIGATIONS

Bourse domestique : commission de banque + frais*

* frais de courtage + frais de marché français

Bourse étrangère : commission de banque + frais*

* frais de broker + frais de livraison + commission de change

Hors taxe sur les transactions financières, variable selon les valeurs et les places de marché

Compte-titres

Commission (frais en sus)

en AGENCE

1,35 % du montant de l'ordre + frais fixes 4,65 € / ligne
Minimum 14,75 €

par INTERNET

INVEST-STORE INITIAL

0,54 % du montant de l'ordre
Minimum 6,40 €

INVEST-STORE INTEGRAL

Ordre inférieur ou égal à 500 €

0,48 %

Ordre de 501 € à 1000 €

0,18 %

Ordre supérieur à 1000 €

0,12 %

par TÉLÉPHONE (FILBOURSE)

INVEST-STORE INITIAL

1,05 % du montant de l'ordre + frais fixes 2,45 € / ligne
Minimum 11,20 €

INVEST-STORE INTEGRAL

Ordre inférieur ou égal à 500 €

0,48 %

Ordre de 501 € à 1000 €

0,18 %

Ordre supérieur à 1000 €

0,12 %

+ frais fixes par ordre 11,96 €

OPC HORS CRÉDIT AGRICOLE

France / Hors France :

- achat : commission de banque et/ou droits d'entrée variables en fonction de l'OPC.

- vente : droits de sortie variables en fonction de l'OPC.

Compte-titres

Commission (droits en sus)

en AGENCE / par TELEPHONE (FILBOURSE)

1,20 % du montant de l'ordre + Droits

par INTERNET

0,50 % du montant de l'ordre + Droits

OPC CRÉDIT AGRICOLE

France / Hors France :

- achat : droits d'entrée variables en fonction de l'OPC.

- vente : droits de sortie variables en fonction de l'OPC.

Compte-titres

Droits (frais en sus)

en AGENCE / par TELEPHONE (FILBOURSE) / par INTERNET

[Consulter le site ca-sicavetfcp.fr](http://ca-sicavetfcp.fr)

CCA

**CERTIFICATS COOPÉRATIFS D'ASSOCIÉS
CRÉDIT AGRICOLE CHARENTE-PÉRIGORD**

Marché réglementé : commission de banque

Compte-titres

en AGENCE

Ordre inférieur ou égal à 1100 €

10,00 €

Ordre supérieur à 1100 €

0,54 %

+ Frais fixes par ordre 10,00 €

Transaction de gré à gré 0,54 % + Frais fixes par ordre 10,00 €

SICAV ET FCP

Compte-titres

Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole

[Consulter le site ca-sicavetfcp.fr](http://ca-sicavetfcp.fr)

DROITS

Bourse domestique : commission de banque + frais*

* frais de courtage + frais de marché français

Bourse étrangère : commission de banque + frais*

* frais de broker + frais de livraison + commission de change

Compte-titres

Commission (droits en sus)

en AGENCE / par TELEPHONE (FILBOURSE)

0,83 % du montant de l'ordre

par INTERNET

0,83 % du montant de l'ordre

DROITS DE GARDE PAR AN ET PAR COMPTE

Compte-titres

Tenue de compte **32,25 €**

Dépôts à terme, bons de caisse et d'épargne **GRATUIT**

Parts sociales Charente-Périgord **GRATUIT**

Frais de conservation de l'or **0,93 % de sa valeur**

CCA Charente-Périgord **0,16 % du montant de la ligne
+ 2,10 € / ligne**

Valeurs CA **0,16 % du montant de la ligne
+ 2,10 € / ligne**

Valeurs hors CA **0,34 % du montant de la ligne
+ 5,00 € / ligne**

Titre non coté **-**

Titre coté **-**

Montant maximum des Droits de garde **370,00 € / an / compte**

OR	
Achat / vente d'or	2,17 % du montant de l'ordre minimum 36,40 €
Frais d'envoi de lingot(s) d'or / pièce(s) / lingotin(s) d'or	36,40 € / ordre
Demande d'effigies (pièce, lingot au titre 999,9)	Nous consulter
Frais d'essai (lingot) et réfection de bulletin	Nous consulter
Sac scellé	12,50 € / sac
Retour des marchandises déclassées	Nous consulter
Sortie de conservation	Nous consulter

Épargne salariale : PER CONVERGENCE¹

Tarif HT applicable à la date de signature du contrat, hors frais d'affranchissement. Ils sont révisables annuellement au 1^{er} janvier en fonction de l'évolution de l'indice INSEE des services constatés sur la période de 12 mois de l'année civile précédente, arrêtée au 1^{er} octobre.

Plan d'Épargne Interentreprises (PEI) et Plan d'Épargne pour la Retraite collectif (PERCOI)

Création, gestion du référentiel entreprise et des dispositifs (forfait annuel)	Nous consulter
Frais d'entrée PEI + PERCO	Nous consulter

Autres services

Bilan patrimonial	Nous consulter
Relevé de titres	GRATUIT

Assurances et prévoyance collectives

Assurance des personnes, pour vous et vos proches

Mon Assurance Décès ²	Nous consulter
Valeur Prévoyance Multipartenaires ²	
Protection revenus PRO ²	Nous consulter
Protection revenus AGRI ²	
Assurance des Accidents de la Vie professionnelle ³	
- Initiale	Nous consulter
- Intégrale	
Protection Travailleur Isolé ³	Nous consulter
Perspective ³ (PER Assurance)	Nous consulter
FloriPro ³ : contrat d'assurance vie multisupports*	Nous consulter
FloriAgri ³ : contrat d'assurance vie multisupports	Nous consulter

*Commercialisation arrêtée

- 1 L'offre PER CONVERGENCE est composée de deux « Plans » (PEI et PERCOI). Amundi Asset Management – Société par Actions Simplifiée – SAS au capital de 1 086 262 605 euros – SIREN 437 574 452 RCS Paris – Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036 – Siège social : 90 boulevard Pasteur 75015 Paris – France
- 2 PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS PARIS, Siège social : 16 - 18 boulevard Vaugirard – 75015 PARIS. Entreprise régie par le Code des assurances. Autorité chargée du contrôle de l'assureur : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09.
- 3 Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 332 609 760 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.

Assurance de votre activité professionnelle

Assurance multirisque professionnelle ¹	Nous consulter
Assurance multirisque agricole ¹	Nous consulter
Assurance et protection sociale de vous-même et de vos salariés - Complémentaire Santé ¹ - Assurances santé collectives ¹	Nous consulter

Assurance de vos biens professionnels

Assurance véhicule professionnel ¹	Nous consulter
Assurance des Automoteurs agricoles et de manutention ¹	Nous consulter

Assurance des Automoteurs agricoles ¹	Nous consulter
SécuriHELP Pro ² (garantie des préjudices subis en cas d'arrêt total d'activité - voir conditions générales)	1,00 € / mois
SécuriHELP Agri ³ (garantie des préjudices subis en cas d'arrêt total d'activité - voir conditions générales)	1,00 € / mois
SécuriCOMPTE vol Professionnel*	8,30 € / mois
SécuriCOMPTE Pro/coup dur*	8,30 € / mois
SécuriCOMPTE Agriculteur*	6,10 € / mois
Assurance coup dur matériel*	1,40 € / mois
Assurance coup dur chef d'exploitation*	4,20 € / mois

* Commercialisation arrêtée

Autres services

PACK Pro Nexecur (télésurveillance) ⁴	Nous consulter
SécuriCOMPTE Pro/Agri ² Plus (garantie des préjudices subis en cas de perte et vol des moyens de paiement rattachés au compte professionnel avec les clés des locaux et véhicules professionnel, et les documents officiels)	Pro 3,00 € / mois Agri 4,00 € / mois

- 1 Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 332 609 760 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.
- 2 Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.
- 3 PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS PARIS, Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS. Entreprise régie par le Code des assurances. Autorité chargée du contrôle de l'assureur : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61, rue Taitbout - 75436 PARIS CEDEX 09.
- 4 Prestation exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le Crédit Agricole agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 euros, Siège social : 13, rue de Belle Ile, 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS, Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient »

Successions

Mineurs	GRATUIT
Majeurs	
Montant total des soldes des avoirs < 6 000 €	GRATUIT
En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier ¹ et d'un montant total des soldes des avoirs > ou = 6 000 €	1 % du montant total des soldes des avoirs dans la limite de 857,00 €*

Bon à savoir

Le montant total des soldes des avoirs est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse Régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs. Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.

* Conformément aux dispositions d'encadrement des frais facturés au titre des opérations liées aux successions intégrées dans l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, montant révisable annuellement par arrêté.

Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA).

1 En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété, soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier.

Autres services

Pleinchamp

Accès au site Internet pleinchamp.com

GRATUIT

Pleinchamp Pro¹

Abonnement à Pleinchamp Pro

9,90 € HT / mois*

Pleinchamp PRO est un service d'informations sur les thématiques suivantes :

- Météo locale personnalisable
- Analyses et avis d'experts des marchés Elevage
- Analyses et perspectives des marchés Grandes cultures
- Analyses et avis d'experts Energie
- Analyses et avis d'experts Azote
- Fiches pays afférentes à la filière viti-vinicole

*La durée minimale pour tout abonnement est de 12 mois, période à l'issue de laquelle la résiliation est possible à tout moment.

Dates de valeur²

Principales dates de prise en compte des opérations

Retrait d'espèces

J ouvré

Versement sur un automate de dépôt valorisé

Nous consulter

Autre versement

J calendrier

Remise de chèques

J+1, ouvré

Paiement d'un chèque

J

Émission d'un virement SEPA interne ou externe

J

Remise d'avis de prélèvement

(sous réserve de remise à E-2 ouvrés minimum)

E

Effet à l'encaissement papier

- remis avant E-9 jours ouvrés

E+2, ouvrés

- remis après E-9 jours ouvrés

J+8, ouvrés

Effet à l'encaissement télétransmis

- remis avant E-9 jours ouvrés

E+1, ouvré

- remis après E-9 jours ouvrés

J+7, ouvrés

Encaissement par carte

(si télécollecte effectuée le soir de l'achat)

J ou J+1

Souscription / Rachat OPCVM

(sous réserve ordre saisi avant 12h)

J

Certificat dépôt négociable

J

Bourse achat / Bourse vente

J+1, ouvré

J = date de réception au Crédit Agricole

E = date de l'échéance portée sur l'effet ou le prélèvement (reportée au premier jour ouvré suivant si l'échéance n'est pas ouvrée)

Jours calendaires = chaque jour de l'année civile, samedi, dimanche (jours fériés compris)

Jours ouvrés = jour Banque de France (lundi au vendredi inclus, sauf jours fériés, même si votre agence est ouverte le samedi)

1 Pleinchamp Pro est un service proposé par la SAS Pleinchamp, société par action simplifiée au capital de 3 290 100 euros, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 432 556 900, ayant son siège social 12 place des États-Unis, 92127 Montrouge Cedex.

2 Sous réserve d'acceptation de la banque.



Résoudre un litige

En premier recours amiable :

L'agence et les services experts de la Caisse Régionale sont à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements sur le fonctionnement de votre compte et sur l'utilisation des produits et/ou services mis à votre disposition ou pour répondre à vos éventuelles réclamations. Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, vous avez la possibilité de faire appel au Service Excellence Client qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à votre différend : en écrivant à l'adresse Crédit Agricole Charente-Périgord Service Excellence Client - Les 3 Chênes - 39 route de Bordeaux - Saint-Laurent des Vignes - 24111 BERGERAC CEDEX ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site Internet de la Caisse Régionale à l'adresse : <https://www.credit-agricole.fr/ca-charente-perigord/particulier.html> *. Un accusé de réception de votre réclamation écrite vous sera envoyé dans le délai maximal de 10 jours ouvrables à compter de l'envoi de votre réclamation. La Caisse Régionale s'engage à vous apporter une réponse écrite dans les meilleurs délais selon son engagement et au plus tard 2 mois à compter de l'envoi de votre réclamation. Un courrier d'attente vous sera envoyé si un délai supplémentaire est nécessaire, celui-ci ne pouvant pas excéder 2 mois à compter de l'envoi de votre réclamation.

Cas particuliers :

Si votre réclamation entre dans le cadre de la Directive sur les Services de paiement (DSP2), une réponse vous sera apportée dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation ou au plus tard dans les 35 jours ouvrables en cas de situations exceptionnelles. Pour tout litige relatif à des contrats d'assurance (hors leur commercialisation) et si la réponse de notre service ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service client de la compagnie d'assurance concernée à l'adresse suivante : pour les contrats assurés par Pacifica - Service Consommateurs Pacifica 8-10 Boulevard de Vaugirard 75724 PARIS Cedex 15. Pour les contrats assurés par Predica - Predica Relation et Service clients au 16-18 Boulevard de Vaugirard 75 724 Paris Cedex 15

En dernier recours amiable :

Vous pouvez saisir gratuitement un médiateur si :

- vous avez épuisé les premières voies de recours,
- ou si vous avez envoyé une réclamation écrite il y a plus de deux mois, que vous ayez reçu ou non une réponse.

Votre demande doit être adressée au Médiateur compétent dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de votre Caisse Régionale (ou de la compagnie d'assurance concernée). La médiation prendra fin au plus tard dans un délai de 90 jours à compter de la date à laquelle la saisine du Médiateur vous a été notifiée par ce dernier. Dans ce cadre, vous nous autorisez expressément à communiquer au Médiateur tous les documents et informations utiles à l'accomplissement de sa mission. Vous nous déliez donc du secret bancaire vous concernant, pour les besoins de la médiation. Si vous êtes un particulier ou une entreprise individuelle dans le cadre de tout litige concernant les produits ou services bancaires, ainsi que la commercialisation de produits d'assurance vous pouvez saisir par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : Le Médiateur de la consommation par écrit :

- soit par internet : en remplissant le formulaire en ligne sur le site du médiateur www.kergommeaux-mediateur-consommation.fr *
- soit par mail : ker@kergommeaux-mediateur-consommation.fr *
- soit par voie postale : M. Xavier De KERGOMMEAUX, médiateur de la consommation - 68 avenue d'Iéna 75116 PARIS.

Pour tout litige relatif à des contrats d'assurance (hors leur commercialisation), vous pouvez saisir par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique (formulaire sur le site Internet du Médiateur à l'adresse suivante : mediation-assurance.org *).

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site internet de la caisse régionale, rubrique « Réclamation et médiation ». Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, vous pouvez recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse suivante : https://consumer-redress.ec.europa.eu/index_fr *

*Coûts d'accès et/ou de communication variables selon fournisseur d'accès Internet

Document informatif à vocation non-publicitaire.

01/2026 . Édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Charente-Périgord, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 28-30 rue d'Epagnac, Soyaux (Charente) - 775 569 726 RCS Angoulême - Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le N° 07 008 428. IDU : FR234341_01RQCS

Crédit photo : Getty Images.

Mise à jour : ©Agence Maïa.

Impression : Imprimerie VALANTIN

